

L'an deux mille seize,

Nombre de Membres : 24

Le : 09 décembre à 15h

En Exercice : 24

Présents : 15

Votants : 17

Le Comité Syndical du SCoT du Pays du Chinonais,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de l'Île-Bouchard sous la
présidence de **Monsieur Hervé NOVELLI**.
Date de convocation : 05 décembre 2016.

PRÉSENTS :

MMES. Valérie BOUCHAUD-VOLLEAU – Isabelle PAIN – Stéphanie RIOCREUX
MM. Michel AUBERT – Thierry BRUNET – Michel CHAMPIGNY – Bernard CHÂTEAU – Michel
MIRAULT – Serge MOREAU – Hervé NOVELLI – Christian PIMBERT – Daniel POUJAUD –
Bernard THIVEL – Pierre VASSEUR – Bernard VÉRON

OBJET :
Validation documents de
synthèse du SCoT

Absents excusés avec procuration :

Jean-Luc DUPONT représenté par Bernard CHÂTEAU
Jean-Serge HURTEVENT représenté par Bernard VÉRON

Absents excusés :

MMES Colette AZÉ – Thérèse FLACELIÈRE – Laurence RIGUET
MM. Denis FOUCHÉ – Cyril MOLESINI



Monsieur POUJAUD, responsable de la commission SCoT, présente les documents de synthèse et les éléments ayant conduits à leur élaboration.

Dans le cadre du cahier des charges SCoT, 5 objectifs ont été définis :

- * Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux actuels et futurs,
- * Partager la démarche et le projet de territoire,
- * Encourager la participation de tous ceux qui souhaitent contribuer à l'élaboration du SCoT,
- * Construire le SCoT avec les communautés de communes et les communes,
- * Réaliser l'outil d'évaluation et de suivi du SCoT.

Dans le respect de ces objectifs et afin de cadrer avec la méthodologie d'élaboration définie par la commission SCoT et approuvée par le comité syndical, celle-ci a travaillé, en partenariat avec les bureaux d'études, à la réalisation de documents de synthèse produits pour chaque étape du SCoT.

Ces documents se présentent sous la forme de documents de communication, format A4 et permettent à tous les élus de connaître les points-clés de l'élaboration du SCoT, à chaque étape, et à ceux qui le souhaitent d'accéder à des documents plus complets via des liens hypertextes.

M. POUJAUD précise que la commission SCoT a validé ces documents lors de sa séance du 22 novembre 2016.





Le Comité Syndical du SCoT,

Entendu l'exposé réalisé en séance et l'avis exprimé par la commission SCoT,

Exprime l'accord du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais concernant les documents de synthèse présentés.

Et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- ✓ De valider les documents de synthèse présentés,
- ✓ De permettre leur mise en ligne sur le site internet du Pays du Chinonais et leur diffusion aux élus, techniciens et partenaires.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Hervé NOVELLI

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-
Préfecture de Chinon

Le :

Publié

Le :